

GREENPEACE

JUIN 2024

Rapport d'activité 2023





SOMMAIRE

- 4 Édito
- 7 Le mot du président
- 8 Temps forts et victoires de l'année
- 10 Campagnes : avancées et perspectives
 - 11 Agriculture, Alimentation et Forêts
 - 12 Énergies et Climat
 - 14 Océans
 - 15 Transports
- 16 Justice et libertés fondamentales
- 18 Greenpeace, un réseau international basé sur la solidarité
- 20 Rapport financier 2023
- 24 Greenpeace, une histoire d'engagement
 - 25 Vos dons en action
 - 26 Relations Adhérents
 - 27 Libéralités : transmettre ses biens et son engagement
 - 28 Groupes locaux
 - 29 Portrait choisi
 - 30 Coup de projecteur sur une lutte locale
 - 31 L'Alliance écologique et sociale
 - 32 De nouvelles formes d'engagement

Celles et ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais celles et ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu.

— Bertolt Brecht

← Vue aérienne de la forêt tropicale de la province de Papouasie, en Indonésie.
Cette forêt primaire est menacée par le développement de l'exploitation des palmiers à huile.
© Ulet Ifansasti / Greenpeace

Publié en juin 2024 par Greenpeace France • Directeur de la publication : Jean-François Julliard • Conception et rédaction : Eléonore Thélot, Laurence Veyne • Rédaction en chef : Eléonore Thélot • Ont collaboré à ce document : Stéphane Barde, Nathalie Biteau, Thomas Caharel, Delphine de la Encina, Jean-François Julliard, Barbara Multner, Bénédicte Roget, Eléonore Thélot, Laurence Veyne, Laurent Wainer • Direction artistique : Marie Fabre • Relecture : Quitterie Czupryna, Delphine de la Encina • Fabrication : Christine Pournot • Impression : Imprimerie Garlan

ÉDITO

Le 6 novembre 2023, avec l'aide de sept autres porte-parole d'organisations environnementales, je dressais symboliquement un mur de parpaings devant la porte du ministère de la Transition écologique, à Paris.

Pendant ce temps, 200 militantes et militants rebaptisaient le bâtiment en ministère de la « trahison écologique » et rappelaient le manque d'action du gouvernement sur la question de la rénovation énergétique des bâtiments, mais aussi sur celles de la sobriété énergétique ou de la sortie des énergies fossiles. Il s'agissait aussi de dénoncer l'entêtement du chef de l'État sur son plan de relance du nucléaire, alors que cette énergie est extrêmement chère et trop lente pour permettre une réduction efficace des émissions de gaz à effet de serre. Cette action du mouvement climat cristallisait une année de déceptions et de renoncements du côté du pouvoir politique, mais aussi de luttes communes et partagées au sein de nos organisations.

En 2023, nos priorités concernaient la sortie des énergies fossiles et la transformation du modèle agricole et alimentaire. En tout début d'année, nous avons publié un rapport sur le science washing de TotalEnergies pour mettre en évidence l'influence colossale exercée par le groupe pétro-gazier sur la recherche scientifique en France. Sur 103 structures publiques étudiées, nous avons découvert que 55 % entretiennent des liens avec le groupe. Or l'argent de TotalEnergies oriente l'avancée de la recherche sur la question climatique.

Dans le même temps, TotalEnergies a poursuivi Greenpeace France en justice. Une première ! Le groupe nous a accusés de diffuser des informations fausses et trompeuses suite à la publication d'une étude inédite démontrant que ses émissions seraient en réalité environ quatre fois plus importantes que celles déclarées. Tout récemment, le jour même où TotalEnergies fêtait ses 100 ans, le 28 mars 2024, la justice nous a donné raison et a annulé la procédure que la multinationale avait intentée pour nous réduire au silence. C'est une victoire pour la liberté d'expression et pour le combat contre les entreprises polluantes.

En milieu d'année, pour montrer l'ampleur de l'industrialisation de l'élevage, Greenpeace France a publié une carte des fermes-usines. Le résultat est effarant : 60 % des animaux sont concentrés dans 3 % des fermes d'élevage. Plus de 200 millions d'animaux

seraient actuellement enfermés dans ces fermes-usines, dont certaines peuvent compter jusqu'à 1,1 million de volailles ou 21 000 porcs ! Tout au long de l'année, nous avons multiplié les actions au niveau local, en Bretagne notamment ou à Paris, devant le ministère de l'Agriculture, pour dénoncer les risques environnementaux et climatiques liés à notre politique agricole et demander un moratoire sur le développement des fermes-usines.

En France ou dans le monde, Greenpeace a été de tous les combats pour la protection de nos écosystèmes.

L'une de nos plus belles victoires a été la l'adoption historique par l'ONU d'un traité international pour la protection de la haute mer. Pour en arriver là, Greenpeace a œuvré pendant 20 ans dans les enceintes de négociations internationales et auprès des gouvernements. Les Nations unies ont fini par mettre tout le monde d'accord. Ce traité n'est pas une baguette magique et les océans auront toujours besoin de notre mobilisation et de notre vigilance. Mais il rend possible la création d'aires marines protégées de toute activité humaine sur au moins 30 % des océans de la planète, comme le préconisent les scientifiques. Et ça, nous en avons besoin ! Un besoin vital tant les bénéfices associés à des océans en bonne forme sont immenses pour la population mondiale.

Face à l'urgence, Greenpeace reste animée par la protection du vivant sous toutes ses formes.

Dans ce rapport d'activité, nous revenons sur le travail de notre association tout au long de l'année, sur les temps forts que nous avons vécus et les victoires obtenues, sur l'engagement non-violent et déterminé des militantes et militants qui font notre mouvement.

Grâce à vous et à toutes les personnes qui se mobilisent avec nous, Greenpeace continue de lancer l'alerte aux quatre coins de la planète pour participer à la construction d'un monde durable, équitable, désirable.



Jean-François Julliard
Directeur général
de Greenpeace France

© Joseph Melin / Greenpeace



Novembre 2023 : huit associations du mouvement climat ferment le ministère de la Transition écologique pour inaction climatique.
© Andrea Mantovani / Greenpeace

Mai 2023 : des militant-es de Greenpeace installent une pieuvre géante devant le ministère tchèque de l'Industrie et du Commerce, à Prague, pour protester contre l'exploitation minière en eaux profondes.

© Ray Baseley / Greenpeace

LE MOT DU PRÉSIDENT

Quand on regarde l'année 2023 dans le rétroviseur, il y a tant à dire... Le 6^e rapport du GIEC publié en mars est venu confirmer ce que nous savions déjà : la crise climatique est bien là, concrète, face à nous. Encore une année record en termes de chaleur en France. L'eau qui manque en automne, rationnée dans certains villages, des nappes phréatiques dangereusement basses et largement contaminées par des résidus de pesticides, des polluants éternels... Des canicules marines comme jamais auparavant. Outre les phénomènes climatiques extrêmes, l'impact des activités humaines se mesure aussi à travers l'effondrement de la biodiversité : moins de forêts, moins d'animaux sauvages, d'insectes, d'oiseaux... à l'exception de quelques espèces invasives qui aggravent la situation.

Cette année encore, Greenpeace s'est mobilisée sur tous les fronts pour rappeler l'urgence d'agir en France et ailleurs dans le monde.

Que ce soit pour la protection des océans, consacrée par un traité adopté par les Nations unies après 20 ans de négociations, ou pour une meilleure alimentation, lorsque nous dénonçons un modèle agricole productiviste dépassé et dangereux pour la santé, nos actions engagées interpellent chacun et le sérieux de nos études fait référence.

Je souhaite souligner deux sujets majeurs :

N°1 La transition énergétique : la première chose à faire est bien sûr de sortir des énergies fossiles, d'où nos messages forts pour dénoncer les profits indécents et les projets fous des industries pétrolières, et nos propositions pour un mode de vie plus sobre et l'accélération des investissements dans les énergies renouvelables.

N°2 L'accaparement des ressources : quand il y a moins d'eau, voire plus assez d'eau, elle devient d'autant plus précieuse et accentue les convoitises. Quelle drôle d'idée que ces mégabassines ! L'eau qu'elles stockent, qui d'ailleurs s'en évapore largement et devient toxique, est utilisée par leur propriétaire en période de rationnement pour arroser par exemple du maïs, une plante tropicale destinée à l'alimentation des animaux. Pour nous, ce pillage inefficace n'est pas la solution, et nous appelons à une agriculture reconnectée avec le vivant.

Mais Sainte-Soline, ce ne fut pas que ça : 3500 gendarmes pour défendre une poche d'eau géante... est-ce bien raisonnable ? Rappelons ici que Greenpeace s'oppose fermement à toute forme de violence, d'où qu'elle vienne. Nous avons dénoncé le durcissement de la répression des militant-es écologistes : en 2023, ces derniers sont devenus des «écoterroristes» dans la bouche de nos gouvernants. Un amalgame dangereux et préjudiciable qui ouvre la porte à une répression décomplexée et violente.

Ce phénomène nous inquiète alors que l'on observe la montée de l'extrême droite partout dans le monde et particulièrement en Europe. Une fois au pouvoir, que font ces partis en matière d'environnement ? Ils n'ont de cesse de ralentir, voire d'annuler toute réglementation ou évolution positive de nos sociétés vers des économies plus sobres et durables. Nous rappelons à ce propos le courage des équipes de Greenpeace Russie, fermée en 2023 après avoir été déclarée «organisation indésirable» par le gouvernement. Oui, la crise écologique est une réalité, mais pour nous ce n'est pas une fatalité. Oui, tenter de faire taire celles et ceux qui dénoncent l'inaction et les abus est illusoire. Il est encore temps d'agir ; ceci est notre raison d'être.

Pour ma part, j'ai le plaisir de présider notre association : c'est un honneur, et une grande responsabilité. Je souhaite que Greenpeace France continue à incarner avec sérieux et engagement LA référence en termes de protection de l'environnement. Aux climato déniaristes et rassuristes, nous rappellerons les faits et la science à travers nos études. Aux rentiers du tout fossile et du productivisme agricole, nous opposerons une résistance ferme tant qu'ils ne reverront pas leur discours et leur modèle d'affaires. Aux gouvernements, nous martèlerons l'urgence d'agir. À nos enfants, nous dirons qu'il faut garder espoir et bousculer leurs aînés pour changer plus vite.

Je salue l'engagement des activistes, militant-es, bénévoles, salarié-es qui travaillent sans relâche pour éveiller les consciences et permettre un monde meilleur. Je remercie l'ensemble des adhérent-es, qui nous font confiance et nous permettent grâce à leurs dons d'agir en toute indépendance.



Stéphane Barde
Président du Conseil d'administration
de Greenpeace France

© Jean Chiscano

TEMPS FORTS ET VICTOIRES DE L'ANNÉE

Résilience, force, action, solidarité...
Retour sur les événements marquants de l'année ainsi
que sur les victoires obtenues par Greenpeace et ses alliés,
en France et dans le monde. En espérant qu'elles puissent
être source d'espoir, d'énergie et d'inspiration.

Janvier

ACTION | Énergies fossiles

Pour dénoncer les activités climaticides de Shell, des activistes de Greenpeace occupent et perturbent pendant 13 jours un bateau transportant une plateforme pétrolière destinée à agrandir un champ pétro-gazier en mer du Nord.

Mars

TEMPS FORT | Climat Publication du 6^e rapport du GIEC

Le GIEC publie le dernier chapitre de son rapport d'évaluation : cette décennie est cruciale car les effets dévastateurs du changement climatique continuent de s'aggraver et devraient s'intensifier si les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas drastiquement réduites. Comme les précédents, ce rapport tire la sonnette d'alarme mais reste porteur d'espoir, affirmant qu'il est encore possible d'agir.

VICTOIRE | Océans Le Traité de l'ONU sur les océans est officiellement adopté

Après près de 20 années de négociations et de mobilisations, les Nations unies adoptent un traité international pour la protection de la haute mer. Ce texte ambitieux permettra la création d'un réseau mondial d'aires marines hautement protégées.

Avril

TEMPS FORT | Pétrole TotalEnergies attaque Greenpeace France en justice

TotalEnergies cherche à intimider le mouvement climat en assignant Greenpeace en justice pour diffusion d'informations fausses et trompeuses. En cause : la publication de notre rapport **Bilan carbone de TotalEnergies : le compte n'y est pas**, qui dénonce l'absence de transparence de la multinationale sur son bilan carbone.

Mai

TEMPS FORT | Énergies fossiles

Le Tribunal judiciaire de Paris juge recevable le recours de Greenpeace France et de deux autres associations contre TotalEnergies pour pratiques commerciales trompeuses. La major devra désormais faire face aux débats de fond sur la légalité de son greenwashing.

ACTION | Pétrole AG de TotalEnergies perturbée par des activistes qui exigent sa sortie des énergies fossiles

Environ 700 activistes non-violents tentant de bloquer les différentes entrées sont violemment réprimés par les forces de police, présentes en nombre. Cette action de masse menée par plusieurs organisations, dont Greenpeace France, vise à dénoncer les projets dévastateurs de la major et son greenwashing agressif.

VICTOIRE | Pétrole Protection de la biodiversité à l'embouchure de l'Amazone

Après cinq ans de sensibilisation et d'efforts scientifiques pour cartographier le grand récif de l'embouchure de l'Amazone, Greenpeace a remporté une nouvelle victoire dans cette région : l'autorité environnementale brésilienne (Ibama) a rejeté la demande de l'entreprise Petrobras de forer au large de l'Amapa, protégeant ainsi l'exceptionnelle biodiversité qui y est abritée.

Juin

TEMPS FORT | Transports

Greenpeace mène une étude comparative sur les transports en Europe : depuis la France, le train coûte en moyenne 2,6 fois plus cher que l'avion, bien que son impact climatique soit 80 fois inférieur.

Juillet

ACTION | Agriculture

Des activistes de Greenpeace déversent une tonne d'algues vertes devant la préfecture du Finistère pour dénoncer la responsabilité de l'État face à la prolifération des algues vertes sur le littoral breton, due à l'élevage industriel et à l'essor des fermes-usines.

VICTOIRE | Océans Le Sénégal refuse l'attribution de nouvelles licences de pêche

Le ministre de la Pêche du Sénégal décide de ne pas accorder de nouvelles autorisations de pêche à 21 navires industriels étrangers, notamment grâce au travail accompli par Greenpeace sur place. Des mesures de gestion durable des pêcheries doivent désormais être mises en place.

Août

TEMPS FORT | Énergies fossiles

À l'approche du lancement de la Coupe du monde de rugby en France, et afin de dénoncer le sponsoring de cet événement par TotalEnergies, Greenpeace publie une vidéo mettant en scène de façon burlesque le Stade de France littéralement submergé par une vague de pétrole géante. Grâce à l'action de nos groupes locaux, plusieurs villes refusent l'affichage de TotalEnergies dans leur village rugby ou fan zone.

VICTOIRE | Pétrole Marée noire évitée en mer Rouge

Grâce à l'alerte donnée par Greenpeace, la cargaison du superpétrolier FSO Safer est évacuée lors d'une opération de l'ONU, évitant ainsi une catastrophe environnementale majeure. Laissé à l'abandon au large du port yéménite de Hodeida, le pétrolier menaçait de laisser s'échapper à tout moment plus d'un million de barils de brut dans la mer.

Septembre

VICTOIRE | Peuples autochtones du Brésil

La Cour suprême du Brésil conforte le droit des peuples autochtones sur leurs terres ancestrales, rejetant les demandes du lobby ruraliste. Il s'agit d'une victoire majeure pour ces peuples mais aussi pour la lutte contre la crise climatique et pour la biodiversité car les territoires des populations autochtones jouent un rôle clé dans la protection de l'environnement et du climat.

VICTOIRE | Bois illégal Condamnation du leader français des importations de bois

Suite à une plainte déposée par Greenpeace France, le tribunal judiciaire de Rennes condamne l'entreprise rennais ISB FRANCE, leader français des importations de bois, pour délit de mise sur le marché illégale de bois importé. La société doit notamment verser 10 000 euros à Greenpeace France au titre de son préjudice moral.

ACTION | Nucléaire

À Bruxelles, des activistes de Greenpeace perturbent un rassemblement de gouvernements pro-nucléaires organisé par l'Agence du nucléaire de l'OCDE et le gouvernement français pour promouvoir et accélérer le développement du nucléaire dans le monde.

VICTOIRE | Transports Trois nouveaux pays européens adoptent le « ticket climat »

Plusieurs pays d'Europe mettent en place un ticket climat, une demande activement portée par Greenpeace et qui permet de voyager à tarif préférentiel avec tous les moyens de transport public du pays. Ce ticket facilite les déplacements tout en réduisant les émissions de CO₂ et la pollution liées au transport.

Octobre

TEMPS FORT | Océans

L'opposition ne cesse de croître contre l'exploitation minière des fonds marins : 23 pays sont désormais favorables à un moratoire empêchant le développement de cette industrie dont les conséquences seraient dramatiques pour la biodiversité et le climat.

Novembre

ACTION | Agriculture

Des activistes de Greenpeace déversent deux tonnes de lisier devant le ministère de l'Agriculture pour exiger un moratoire sur les fermes-usines.

VICTOIRE | Liberté

Le Conseil d'État annule la dissolution du collectif écologiste les Soulèvements de la Terre prononcée en juin par le ministère de l'Intérieur. Greenpeace s'était exprimée contre cette dissolution, dont l'annulation est une bonne nouvelle pour la défense des libertés publiques et individuelles.

Décembre

VICTOIRE | Agriculture

Le gouvernement du Costa Rica interdit un fongicide dangereux, le chlorothalonil, suite à la mobilisation citoyenne et aux investigations d'Unearthed, l'équipe d'enquête de Greenpeace Royaume-Uni, sur les exportations européennes de ce produit chimique.

VICTOIRE | Transports Le come-back du train de nuit en Europe

Plébiscité pour son faible impact carbone, le train de nuit est de retour en Europe, notamment sur la ligne Paris-Berlin.

TEMPS FORT | L'Affaire du Siècle

Le tribunal administratif de Paris rend son jugement à la suite de l'audience de début décembre : bien que les juges reconnaissent que le jugement de 2021 n'a pas été exécuté et que les baisses récentes d'émissions sont en partie dues à des facteurs extérieurs à l'action de l'État, les demandes d'exécution des organisations de l'Affaire du Siècle, dont Greenpeace France fait partie, sont rejetées.

VICTOIRE | COP28 Une avancée pour sortir des énergies fossiles

L'accord de clôture de la COP28 à Dubaï, même s'il est largement insuffisant, prévoit pour la première fois un « renoncement aux combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques, d'une manière juste, ordonnée et équitable » et le triplement de la production d'énergies renouvelables d'ici à 2030.

CAMPAGNES : AVANCÉES ET PERSPECTIVES



AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊTS

2023

L'année 2023 a marqué un nouveau cycle pour les campagnes Agriculture, Alimentation et Forêts, en cohérence avec les priorités validées dans le cadre de notre plan à trois ans.

Nous avons lancé un projet d'envergure sur les fermes-usines visant à dénoncer les impacts environnementaux et sociaux de l'élevage industriel, réitéré notre demande de moratoire sur tous les nouveaux projets de construction ou d'extension des fermes-usines, apporté un soutien fort à un système d'élevage écologique, soutenu les luttes locales contre des projets destructeurs pour l'environnement et durci le rapport de force avec le gouvernement et l'agro-industrie.

Par ailleurs, nous avons renforcé nos liens avec nos alliés, aussi bien dans le secteur associatif que dans le monde agricole.

Côté forêts, le travail entamé dès 2019 sur le soja cultivé pour l'alimentation animale et responsable de la déforestation importée a joué un rôle moteur pour l'adoption du règlement européen sur la déforestation importée.

Côté OGM, malgré l'implication de Greenpeace sur le sujet depuis plusieurs années, nous n'avons pas réussi à faire virer de bord le gouvernement, qui a pris position en faveur de l'introduction des nouveaux OGM en Europe.

Néanmoins, nous avons mené campagne de manière coordonnée au niveau européen et, pour l'instant, aucune réforme n'a été adoptée. La réglementation en vigueur s'applique donc toujours, ce qui est une bonne chose. Les débats continuent, mais rien n'est encore acté à ce stade.

← Juin 2023 : dans une prairie proche de l'exploitation Avel Vor, les militant·es déploient des banderoles pour rappeler les conséquences délétères de l'élevage industriel et la nécessité d'y mettre fin et de défendre «une paysannerie sans agro-industrie». Plus loin, les participant·es déroulent une banderole géante de 35 mètres de long sur laquelle est écrit «Des fermes, pas des usines». Les militant·es déambulent ensuite dans les rues de Landunvez, de manière festive mais déterminée.

© Marie Sebire / Greenpeace

2024

Pour 2024, nous avons prévu de poursuivre notre travail pour sortir du système d'élevage industriel, en commençant par défendre la mise en place d'un moratoire sur les nouvelles fermes-usines, et cesser d'importer des produits et matières premières issues de la déforestation.

Néanmoins, les mobilisations des agriculteurs intervenues en janvier 2024 nous ont conduit à revoir entièrement nos projets pour l'année, car il nous a semblé inefficace, voire contre-productif, de continuer à marteler notre demande de moratoire dans un contexte de crise agricole.

Ainsi, nous avons mis en pause nos plans initiaux afin de nous ancrer au plus près de la réalité traversée par le monde agricole en travaillant sur quatre axes stratégiques :

- témoigner notre soutien aux agriculteurs et agricultrices, et promouvoir des demandes efficaces pour un revenu digne,
- dénoncer les vrais responsables de la crise, qui s'enrichissent sur leur dos et détruisent la planète,
- promouvoir la transition agroécologique comme solution à la crise,
- soutenir nos alliés du monde agricole, notamment en collaboration avec les groupes locaux.

Nous travaillons aussi, en prévision des élections européennes, sur l'ensemble des réformes législatives ou réglementaires, au niveau français comme au niveau européen, pour tenter de bloquer les reculs environnementaux et obtenir une amélioration de notre système d'élevage.

Concernant la déforestation importée, nous veillerons à la mise en application concrète du règlement européen.

Concernant les OGM, nous avons mis en œuvre une stratégie juridique coordonnée au niveau européen et nous poursuivons la bataille législative, puisque la réforme n'a pas encore été adoptée.

ÉNERGIES ET CLIMAT

Énergies fossiles

2023

En 2023, l'exploitation des énergies fossiles représentait toujours plus de 98 % de la production énergétique globale de TotalEnergies. Bien que cette industrie nous enlise dans la crise climatique en contribuant au réchauffement planétaire, TotalEnergies prévoit néanmoins d'augmenter sa production d'énergies fossiles dans les cinq prochaines années, et Greenpeace continue de se battre pour lever le voile sur sa responsabilité dans le réchauffement climatique. Tous les bureaux de Greenpeace sont mobilisés dans le monde pour dénoncer l'impact de ces majors du pétrole et du gaz (Shell, Exxon, BP, ENI, etc.).

La publication de notre rapport sur la science washing pratiqué par TotalEnergies, c'est-à-dire l'influence qu'exerce l'entreprise sur la recherche scientifique française, est sans appel : sur 103 structures publiques auditées, 55 % entretiennent en effet des liens, plus ou moins étroits, avec le groupe pétro-gazier. En surfinançant des projets correspondant à ses intérêts, TotalEnergies oriente l'avancée de la recherche pour imposer, face à la crise climatique, des technologies dont le groupe sera le premier à tirer profit.

Par ailleurs, nous avons pu constituer une expertise indépendante démontrant que TotalEnergies minimise sa responsabilité dans la crise climatique en cachant une grande partie de ses émissions de CO₂. Nous avons ainsi calculé une estimation de la quantité de ses émissions carbone ; 1,6 milliard de tonnes de CO₂ en 2019 contre 455 millions déclarés, ce qui nous a valu une attaque juridique : en avril, TotalEnergies a assigné Greenpeace France en justice via une procédure-bâillon visant clairement à réduire au silence notre organisation*.

En parallèle, TotalEnergies a continué d'essayer d'améliorer son image en sponsorisant des événements festifs populaires, à l'image de la Coupe du monde de rugby qui s'est tenue en France en 2023. Sponsoring que Greenpeace a dénoncé publiquement.

Alors que les entreprises fossiles occidentales sont responsables de la grande majorité des émissions de CO₂ dans le monde et engrangent des bénéfices colossaux sur le dos du climat, les populations du Sud paient au prix fort les conséquences du changement climatique. Selon les projections, la facture des impacts du changement climatique pourrait s'élever entre 290 et 580 milliards de dollars par an pour les pays en développement.

«Taxer les super-pollueurs» est le message que Greenpeace France et d'autres ONG ont voulu faire passer à l'occasion du Sommet international pour un nouveau pacte financier mondial, qui s'est tenu à Paris en juin 2023. Composé de 120 délégations d'États et d'organisations internationales, cette réunion fut un moment fort du multilatéralisme financier en 2023.

Pour exiger la taxation des industries les plus polluantes et soutenir financièrement les pays vulnérables frappés par les changements climatiques, Greenpeace n'a cessé de se mobiliser tout au long de l'année, et jusqu'à la COP28 qui a eu lieu à Dubaï, aux Émirats arabes unis, en décembre. Cette conférence a abouti à un accord qui reconnaît la nécessaire transition progressive des énergies fossiles vers la neutralité carbone. Malheureusement, cette avancée n'est pas à la hauteur de l'urgence climatique, puisque l'accord occulte la sortie définitive de toutes les énergies fossiles, pourtant demandée par la communauté scientifique pour respecter l'accord de Paris.

2024

Nous ne nous décourageons pas. Nous souhaitons pour cela faire monter l'indignation publique quant à la responsabilité des industries fossiles dans les crises multiples subies actuellement par les populations, et le laisser-faire des politiques vis-à-vis de cette situation.

En parallèle, nous allons interpeller les responsables politiques pour imposer la mise en œuvre de la sortie progressive des énergies fossiles, démontrer qu'elles ne sont pas une fatalité et montrer que **des solutions existent pour en finir avec notre dépendance.**

* Au moment où nous mettons sous presse (juin 2024), le procès a eu lieu et le juge a donné raison à Greenpeace, annulant la procédure que la multinationale avait intentée à notre encontre.



Énergie nucléaire et transition énergétique

2023

En 2023, Greenpeace a poursuivi sa dénonciation de l'obsession nucléaire des autorités françaises et son combat pour une transition énergétique fondée sur la sobriété et l'accélération du déploiement des énergies renouvelables. Le dernier rapport du GIEC de mars 2023 estime qu'à échéance 2030, le nucléaire jouera un rôle marginal dans la lutte contre le changement climatique, et que le solaire et l'éolien auront ensemble neuf fois plus de potentiel que le nucléaire pour faire baisser les émissions de gaz à effet de serre car ces énergies sont moins chères, plus faciles et plus rapides à développer. Il est donc absurde de prioriser les investissements dans la construction de nouveaux réacteurs nucléaires qui ne seront pas prêts, au mieux, avant 2035/2040.

Rappelons que la part du nucléaire dans la production mondiale d'électricité diminue inexorablement : elle était en 2022 sous la barre des 10 % du mix électrique mondial (contre 17,5 % en 1996, son niveau le plus haut). À l'inverse du nucléaire, les énergies renouvelables sont en plein boom, avec une croissance record : +10 % de capacités installées en 2022. Près de 300 GW de renouvelables ont été installés cette année-là, contre moins de 8 GW de nucléaire, selon les agences énergétiques internationales. Suivant ces deux axes, nous avons soutenu une planification énergétique de l'État plus ambitieuse et cadrée (loi de programmation énergie et climat, contribution à des consultations publiques...).

↑ Septembre 2023 : au Havre, des activistes de Greenpeace France protestent contre l'arrivée du terminal flottant de Gaz Naturel Liquéfié (GNL) de TotalEnergies.
© Jean Nicholas Guillo / Greenpeace

Dans ce cadre, nous avons publié un rapport sur le mauvais choix de la relance du nucléaire comparant l'impact sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre de trois scénarios d'investissements

(dans les énergies renouvelables, dans la rénovation énergétique des bâtiments et dans le programme de construction de six réacteurs nucléaires EPR 2).

Par ailleurs, nous avons également levé le voile sur l'étroite dépendance de l'industrie nucléaire française envers l'entreprise nucléaire russe Rosatom, par qui transite une grande partie de nos importations d'uranium enrichi, la totalité de l'uranium de retraitement et la majeure partie de nos importations d'uranium naturel en provenance du Kazakhstan et d'Ouzbékistan.

Pour promouvoir la sobriété énergétique, des activistes de Greenpeace France et d'autres associations ont, à l'hiver 2023, éteint ou recouvert 2 400 dispositifs publicitaires lumineux dans 38 villes de France.

À l'heure où les prix ont flambé sous l'effet de la guerre en Ukraine, l'objectif était de dénoncer l'indifférence des responsables politiques quant au gaspillage énergétique des gros consommateurs d'électricité et l'injuste répartition des efforts, un sujet pourtant crucial dans la course à la sobriété.

Dans cette perspective, nous avons aussi diffusé un *Guide des économies d'énergie*, qui propose des actions individuelles et collectives pour limiter notre impact sur la planète : astuces quotidiennes, sensibilisation de ses proches, de son entreprise ou de sa ville...

Ce guide invite à soutenir, à toutes les échelles, des mesures ambitieuses de sobriété et d'efficacité énergétiques.

2024

Pour 2024, nous souhaitons poursuivre notre contribution au débat sur la relance du nucléaire et mettre la pression sur le gouvernement afin qu'il agisse à court terme de manière ambitieuse et durable dans le cadre de la crise énergétique, en soutenant notamment la production d'énergies renouvelables et un plan ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments, notamment en milieu scolaire.

OCÉANS

2023

L'année 2023 a été marquée par une victoire historique : un traité sur les océans a été adopté par les Nations unies, après presque 20 ans de négociations et d'intenses mobilisations des citoyens et citoyennes du monde entier. Cet instrument rend possible la création d'aires marines protégées de toute activité humaine sur au moins 30 % des océans de la planète, objectif préconisé par les scientifiques pour garantir la bonne santé de l'ensemble des écosystèmes marins.

En parallèle, Greenpeace France s'est également mobilisée contre l'exploitation minière des fonds marins pour empêcher le démarrage de cette activité dévastatrice pour la biodiversité et qui rencontre une opposition grandissante. **Nous avons lancé une pétition internationale contre cette nouvelle menace qui a recueilli plus d'un million de signatures dans le monde.** Si l'opposition ferme de la France sur le sujet constitue une avancée majeure, nous avons maintenu la pression lors des sessions de négociations de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM), à Kingston (Jamaïque), et continuons notre travail de plaidoyer pour que la France prenne une part active dans l'obtention d'un moratoire.

2024

En 2024, Greenpeace reste engagée pour la protection et la restauration des océans, affectés durablement par des décennies de pêche industrielle, de pollution, d'exploitation pétrolière et gazière, et se mobilise sur deux sujets majeurs :

- la mise en place des premiers sanctuaires marins internationaux, qui devront couvrir 30 % de la surface maritime d'ici 2030 et dans lesquels les activités destructrices devront être interdites,
- la lutte contre l'industrie naissante de l'exploitation minière des fonds marins, qui menace des écosystèmes jusqu'ici largement préservés.

Une grande conférence sur les océans réunira les chefs d'État du monde entier à Nice en juin 2025. Nous nous mobilisons dès maintenant afin d'en faire une victoire pour les écosystèmes marins.

TRANSPORTS

2023

En 2023, nous avons poursuivi notre travail de sensibilisation du grand public sur le sujet du transport, notamment en insistant sur la nécessité de repenser nos comportements et usages de voyage. Ainsi, notre travail s'est organisé autour de deux axes principaux : encourager de nouveaux imaginaires de voyage et questionner nos pratiques actuelles.

Nous avons publié deux rapports remarquables :

- **Le premier, réalisé en collaboration avec plusieurs bureaux européens de Greenpeace, portait sur le sujet crucial du prix des billets de train,** ceux-là étant en moyenne 2,6 fois plus chers que ceux de l'avion à partir de la France.
- **Le second avait pour objectif de questionner la responsabilité des publicités du secteur aérien et des influenceurs voyage,** qui contribuent directement à un imaginaire qui valorise l'hypermobilité aérienne alors même que leur pouvoir d'influence pourrait être mis au service de l'urgence climatique.

2024

En 2024, nous ne poursuivons pas notre travail sur ce volet, la campagne Transports étant désormais exclusivement gérée par l'Unité européenne de Greenpeace.

← Mars 2023 : des militant·es de Greenpeace manifestent contre l'exploitation minière en eaux profondes, pendant la 28^e session de l'Autorité internationale des fonds marins à Kingston, en Jamaïque, moins de deux semaines après l'adoption du traité mondial sur les océans aux Nations unies.

© Martin Katz / Greenpeace



JUSTICE ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

Injustices environnementales et sociales : un combat commun

Agir pour des transformations profondes et construire une société plus juste

Changements climatiques, inégalités grandissantes, injustices sociales, migrations et conflits armés...

Tous les grands défis de notre époque, auxquels nous devons répondre de toute urgence, sont intimement liés, tout comme les structures de pouvoir qui en sont à l'origine et les mentalités qui s'en accommodent.

À Greenpeace, nous avons la conviction qu'il est indispensable d'agir pour les transformer conjointement.

Depuis une dizaine d'années, notre organisation travaille à développer des alliances avec des organisations et des syndicats afin de créer des ponts avec toutes celles et tous ceux qui souhaitent construire une société plus juste, plus tolérante et plus égalitaire.

Selon l'ONU, d'ici 2050, une personne sur sept sera déplacée à cause de l'urgence climatique.

L'immense majorité des personnes directement impactées par les événements climatiques extrêmes (comme les méga-feux, les inondations, les vagues de chaleur ou de sécheresse) ou par les pollutions environnementales vivent dans des pays du Sud, les femmes en payant le plus lourd tribut.

Alors que ces populations sont les moins responsables des changements climatiques, engendrés par des décennies de développement industriel et un mode de consommation débridé dans les pays du Nord, elles se retrouvent en première ligne des catastrophes climatiques. Ce sont aussi les pays les plus pauvres qui souffrent d'un pillage de leurs ressources naturelles pour satisfaire les besoins des pays les plus riches.

Au sein des pays riches, les études montrent que ce sont également les catégories les plus défavorisées qui sont affectées en premier lieu par le dérèglement climatique ou qui souffrent des pollutions de l'air, de la précarité énergétique ou de difficultés à acheter des produits sains.

Injustices sociales et injustices environnementales sont donc intimement liées. C'est la raison pour laquelle, en 2023, nous avons continué à prendre régulièrement position sur des questions connexes à l'environnement et à soutenir des mobilisations syndicales ou d'autres organisations citoyennes sur certains sujets de société. **Nous travaillons ainsi à aborder les problèmes de manière globale, avec une approche intersectionnelle des luttes, qu'elles soient environnementales, sociales, antiracistes ou féministes.**

Plus globalement, nous nous attelons à bâtir un autre monde, afin que l'ensemble de la population mondiale puisse mener une vie désirable, sobre et respectueuse du vivant sous toutes ses formes.

Ce défi est immense et nous avons besoin de vous pour y parvenir.

Répression contre les militantes et militants écologistes : l'escalade se poursuit

Alors que les conséquences du dérèglement climatique et les atteintes à l'environnement sont de plus en plus visibles et palpables pour chacune et chacun d'entre nous, les écologistes, qui lancent l'alerte depuis plusieurs décennies, ont subi en 2023 une répression et une stigmatisation grandissantes.

Attaques verbales, rhétorique caricaturale et stigmatisante, violences sur les personnes... bien que la répression à l'égard de tout type de militantisme ne soit pas nouvelle, ces dérives extrêmement inquiétantes se sont accentuées l'an passé et touchent tous les mouvements sociaux.

« Khmers verts », « écoterroristes », partisans d'une « écologie punitive »... Les surnoms connotés donnés aux militantes et militants écologistes sont nombreux. Initialement issus de l'extrême droite, ils sont désormais repris sans inhibition par des élu·es, membres du gouvernement, voire par le président de la République lui-même.

L'objectif de cette escalade sémantique anti-écologiste et réactionnaire est clair : museler la contestation et les mouvements de désobéissance civile, tenter de faire passer les militantes et militants environnementaux pour des ennemi·es de la République et justifier ainsi l'emploi disproportionné de tous les moyens répressifs (demande d'utilisation de moyens de surveillance des militantes et militants écologistes identiques à ceux utilisés dans les affaires terroristes, nouvelles méthodes de marquage des manifestantes et manifestants, menaces d'interpellation, violences de la part des forces de l'ordre...).

Cette répression peut également viser le financement des associations, par la menace de suppression de subventions ou de déduction fiscale. En complément, l'arsenal juridique s'est durci et a conduit à de nombreuses gardes à vue et poursuites abusives.

Cette campagne de sape du mouvement écologiste dans son ensemble s'est particulièrement illustrée par la tentative du gouvernement de dissoudre le mouvement des Soulèvements de la Terre. Face à cette évolution extrêmement inquiétante, Greenpeace se mobilise, aux côtés d'autres acteurs associatifs, pour **défendre les libertés** et contribuer à une législation plus protectrice dans ce domaine, protéger les lanceurs et lanceuses d'alerte, dénoncer l'usage de la force et de la violence et plus largement toutes les atteintes aux libertés associatives, en recourant notamment à la justice pour faire reconnaître nos droits.

Si la Cour européenne des droits de l'homme protège l'activisme pacifique au titre de notre droit à la liberté d'expression et de réunion et considère que la violation de la loi ne justifie pas en elle-même une restriction de ces libertés que constitue une condamnation, en France en 2023, des militantes et militants ont été par exemple poursuivi·es et condamné·es pour des actions mineures (collages d'affiches, tags à la craie...). **Le Rapporteur spécial des Nations unies sur les défenseurs de l'environnement s'est dit particulièrement préoccupé par cette évolution en France, déplorant l'usage disproportionné de la force lors de certaines mobilisations.**

Pour en savoir plus :
bit.ly/repression-ecolo

“

Greenpeace s'est particulièrement mobilisée contre la répression en 2023 en agissant devant les tribunaux aux côtés d'associations ou de collectifs afin de défendre les libertés d'expression et de réunion.

— **Laura Monnier**
responsable juridique Greenpeace France en 2023

GREENPEACE, UN RÉSEAU INTERNATIONAL BASÉ SUR LA SOLIDARITÉ

Greenpeace est un réseau d'organisations indépendantes présentes dans 55 pays, avec 25 bureaux nationaux ou régionaux. Le réseau Greenpeace partage un nom, une vision et des valeurs de non-violence et d'indépendance financière et politique.

Greenpeace International

Greenpeace International, dont le siège se trouve à Amsterdam, est chargée de la coordination globale du travail de l'organisation. Tous les bureaux de Greenpeace participent aux choix stratégiques via des représentant·es à différents niveaux : dans des groupes thématiques de campagne mais aussi dans les structures de gouvernance. Par exemple, un membre de chaque Conseil d'administration, dont celui de Greenpeace France, siège à l'Assemblée internationale de Greenpeace. Le directeur général du bureau français participe aux décisions stratégiques prises sur les enjeux financiers ou qui touchent au développement de Greenpeace dans le monde. Plusieurs salarié·es de l'équipe en France participent également à l'élaboration du programme global, qui fixe les priorités de campagne pour l'ensemble de l'organisation.

Par ailleurs, ce réseau fonctionne sur un principe de solidarité financière. Une partie des fonds collectés dans les pays d'Europe, d'Amérique du Nord, mais aussi dans certains pays d'Asie, servent à financer les actions menées dans d'autres régions du monde. L'allocation de ces aides est votée chaque année par les directions de chaque bureau et les représentant·es des conseils d'administration. En 2023, ces fonds ont ainsi pu contribuer à financer par exemple la campagne pour préserver la petite pêche en Afrique de l'Ouest, la protection de la forêt amazonienne ou encore la fermeture de centrales à charbon en Europe de l'Est.

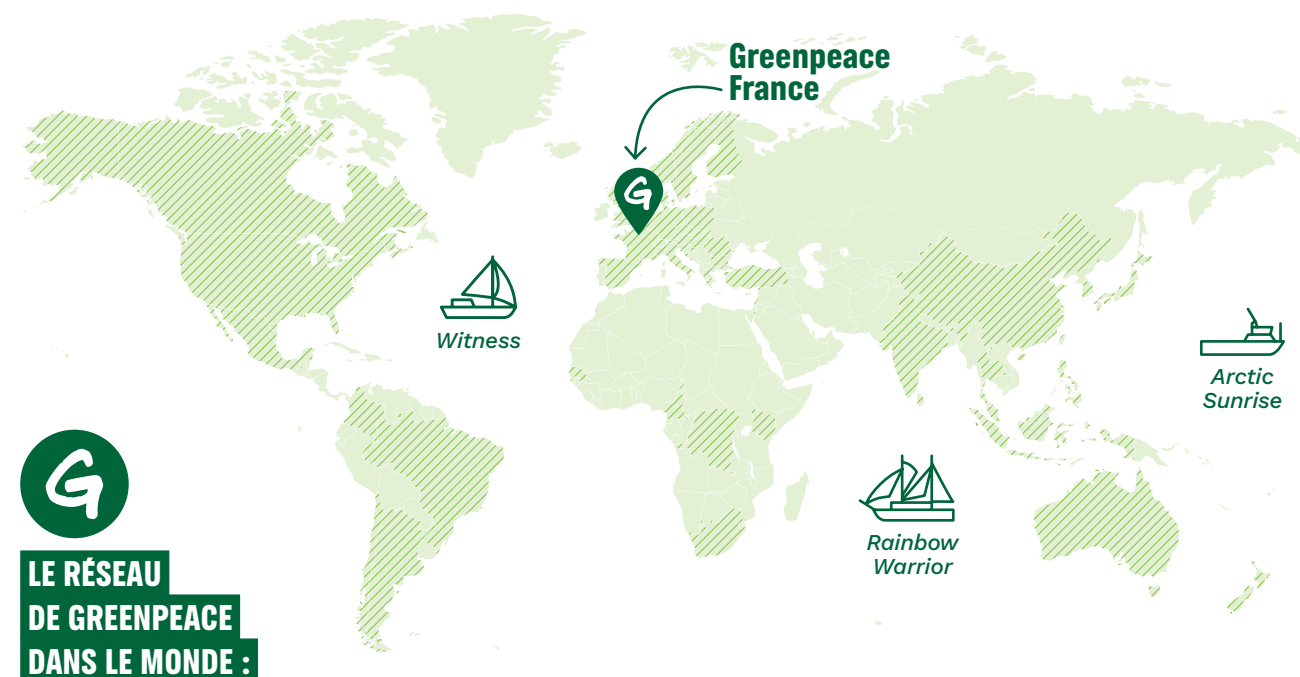
Greenpeace International assure également la coordination du travail scientifique de l'organisation, la gestion des trois bateaux (le *Rainbow Warrior*, l'*Arctic Sunrise* et le *Witness*) et la présence de Greenpeace auprès des instances mondiales (Nations unies par ex.).

Une année 2023 contrastée

En mai 2023, nous avons condamné la décision des autorités russes de fermer le bureau de Greenpeace en Russie, considéré comme « indésirable ». En 30 ans d'existence, nos collègues russes ont mené un travail formidable avec de nombreuses victoires à la clé pour protéger les forêts, les lacs et les mers, combattre la pollution sous toutes ses formes, dans un contexte difficile et dangereux. Nous rendons hommage aux salarié·es qui ont œuvré sans relâche avec un courage incroyable pendant toutes ces années. En interdisant Greenpeace en raison de sa position critique sur les questions environnementales, la Russie perd l'un de ses principaux experts des problèmes et des solutions en matière environnementale, et les populations qui ont essayé de protéger la nature sont désormais privées d'un allié solide.

En 2023, Greenpeace a également développé un projet de reconstruction inédit en Ukraine, meurtrie par la guerre menée par le régime de Vladimir Poutine que nous avons condamnée fermement depuis deux ans. Après la publication d'une cartographie des dommages environnementaux en mai, en étroite collaboration avec des organisations ukrainiennes, nous avons contribué à des projets de reconstruction « verte » de bâtiments énergétiquement sobres et utilisant l'énergie solaire.

L'an dernier a également vu la transformation de notre bureau en Inde en un bureau régional « Greenpeace Asie du Sud », qui couvre principalement le Sri Lanka, l'Inde et le Pakistan et se concentrera sur les questions de changement climatique, de pollution et de préservation de la biodiversité marine.



LE RÉSEAU DE GREENPEACE DANS LE MONDE :

présence dans 55 pays sur tous les continents	25 bureaux nationaux ou régionaux	3 440 salarié·es	plus de 3 millions d'adhérent·es	des dizaines de milliers de bénévoles
--	--	-------------------------	---	--

GREENPEACE FRANCE EN CHIFFRES

225 494 adhérent·es actifs
→ soit -0,5 % par rapport à 2022

près de 3 millions de sympathisant·es et d'abonné·es à nos réseaux sociaux et newsletter (tous réseaux confondus)

environ 700 militant·es bénévoles au sein des **35 groupes locaux**

63 % de la population française déclare connaître Greenpeace
→ contre 60 % en 2022 (75 % du public en a une très bonne ou assez bonne image)

15 404 retombées médias
→ +7,8 % par rapport à 2022

GREENPEACE FRANCE : ÉQUIPE SALARIÉE

167 personnes salariées (148 CDI et 19 CDD) à fin décembre
→ soit +2,45 % par rapport à 2022

• **Moyenne d'âge : 39 ans**
• **Moyenne d'ancienneté : 5,2 ans**

Parité : 60,5 % de femmes et 39,5 % d'hommes
→ soit une répartition similaire à 2022

97/100 : index de l'égalité professionnelle
→ contre 99/100 en 2022

RAPPORT FINANCIER 2023



+6,8 %
de fonds reversés
à la structure internationale
par rapport à 2022



30,8
millions d'euros de ressources
(100 % de dons privés)
soit +3,3 % par rapport à 2022

23,8
millions d'euros de ressources nettes
(ressources totales
moins les dépenses collecte)
soit +7 % par rapport à 2022

Après une année 2022 déficitaire (-354 000 €), et au vu de l'inflation, qui grève non seulement nos dépenses mais aussi les marges de manœuvre de nos donatrices et donateurs, nous avons prévu une année 2023 difficile sur le plan financier et pensions devoir puiser largement dans les réserves pour équilibrer les comptes de Greenpeace France.

Finalement, l'année 2023 s'est mieux déroulée que prévu, et le déficit est maîtrisé à -125 000 €. **Greenpeace étant aujourd'hui en difficulté dans de nombreux pays du globe, nous sommes soulagés de pouvoir continuer de financer les besoins de Greenpeace à l'international** par notre contribution de 9,3 millions d'euros, en augmentation de 6,8 % par rapport à l'année précédente.

Ce résultat maîtrisé est dû à des legs, assurances-vie et à un niveau de collecte inattendu via le web, portant nos ressources à 30,8 millions d'euros, soit une augmentation de 3,3 % par rapport à 2022, ce qui nous permet de compenser l'inflation.

J'en profite pour remercier nos 225 494 fidèles donatrices et donateurs, adhérentes et adhérents, qui permettent à Greenpeace d'agir en toute indépendance, avec la crédibilité que vous connaissez, puisque nous ne recevons aucune contribution de personnes morales, entreprises ou collectivités.

Le résultat 2023 est dû également aux économies réalisées par l'ensemble de l'équipe salariée (gel des augmentations, reports de projets...), ce qui a permis de contenir les dépenses. Comme les années précédentes, 64 % de celles-ci sont affectées aux campagnes, en partie en France et en partie à l'international.

Pour 2024, nous espérons accroître le nombre de donatrices et donateurs, en boostant les équipes de collecte de rue, auxquelles nous vous remercions d'avance de faire bon accueil, et en expérimentant de nouvelles formes de collecte.

Nathalie Biteau

Trésorière du Conseil d'administration
de Greenpeace France

← En Antarctique, près de l'île Anvers, une baleine à bosse salue l'équipe de scientifiques de Greenpeace venue étudier l'impact du changement climatique dans la région.

© Christian Åslund / Greenpeace

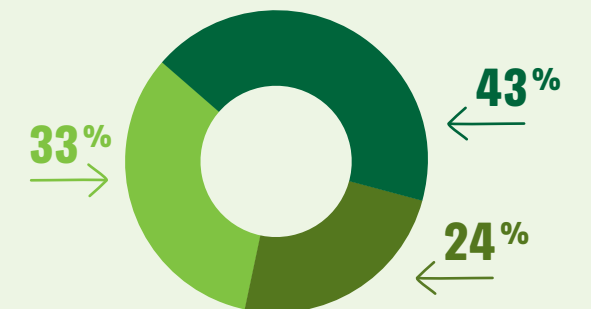
EMPLOI DES RESSOURCES

Campagne : 21,8 M€
Collecte : 7,1 M€
Fonctionnement : 4,4 M€

= 33,3 M€

RÉPARTITION DU BUDGET CAMPAGNES

■ Énergie - Climat : 43 %
■ Agriculture - Forêts : 24 %
■ Océans - Pétrole : 33 %



RÉPARTITION DES DÉPENSES

■ Campagnes France : 44 %
■ Campagnes internationales : 22 %
■ Collecte de fonds France : 21 %
■ Frais de fonctionnement : 13 %

Total des dépenses 33,3 M€

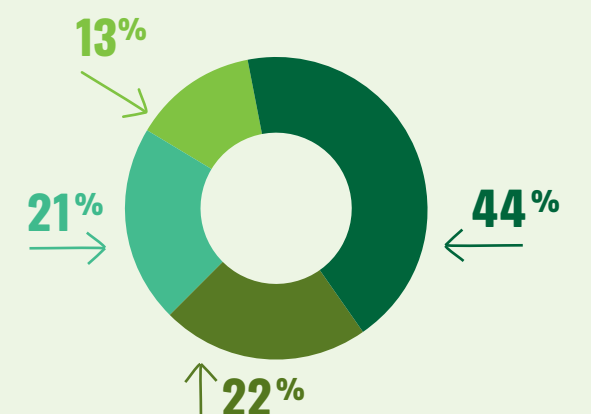


Tableau de Compte de Résultat par Origine et Destination en K€ (CROD)

A. Produits et charges par origine et destination en 2023

	Total	dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 Produits liés à la générosité du public	30 844	30 844
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat	29 794	29 794
Dons manuels	29 794	29 794
Legs, donations et assurances-vie		
Mécénat		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 050	1 050
2 Produits non liés à la générosité du public	2 232	
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	2 188	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	44	
3 Subventions et autres concours publics		
4 Reprises sur provisions et dépréciations	69	
5 Utilisations des fonds dédiés antérieurs		
TOTAL	33 144	30 844
CHARGES PAR DESTINATION		
1 Missions sociales	21 101	19 303
1.1 Réalisées en France	13 694	11 896
Actions réalisées par l'organisme	13 694	11 896
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger	7 407	7 407
Actions réalisées par l'organisme		
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	7 407	7 407
2 Frais de recherche de fonds	7 071	7 014
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	7 071	7 014
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 Frais de fonctionnement	4 354	4 021
4 Dotations aux provisions et dépréciations	743	
5 Impôt sur les bénéfices		
TOTAL	33 269	30 338
Excédent ou déficit	- 125	506

FONDS DE DOTATION

Le fonds de dotation Greenpeace est la **structure juridique qui permet de recevoir les libéralités** (legs et assurance-vie). **Il a financé les campagnes de l'association à hauteur de 1 050 K€,** dont 500 000 € pour la campagne Énergie/Climat, 300 000 € pour la campagne Agriculture/Forêts et 250 000 € pour la campagne Pétrole.

B. Contributions volontaires en nature en 2023

	Total	dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Bénévolat	1 432	1 432
Prestations en nature		
Dons en nature		
2 Contributions volontaires non liées à la générosité du public		
3 Concours public en nature		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	1 432	1 432
CHARGES PAR DESTINATION		
1 Contributions volontaires aux missions sociales		
Réalisées en France	1 394	1 394
Réalisées à l'étranger		
2 Contributions volontaires à la recherche de fonds		
3 Contributions volontaires au fonctionnement	38	38
TOTAL	1 432	1 432

Bilans de Greenpeace France pour les exercices 2022 et 2023 (en €)

	Net 2023	Net 2022
Actif		
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles	3 364 836	412 727
Terrains	2 000 000	
Constructions	883 317	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	459 589	412 727
Immobilisations corporelles en cours	21 930	
Immobilisations financières	174 610	172 722
Participations et Créances rattachées	9 275	9 287
Autres	165 336	163 436
Total I	3 539 447	585 449
Actif circulant		
Stocks et en-cours	361 953	371 353
Créances	648 650	623 027
Créances Greenpeace International	185 720	312 342
Créances autres Greenpeace	120 451	61 774
Disponibilités	7 957 040	10 016 905
Charges constatées d'avance	322 256	318 264
Total II	9 596 070	11 703 666
Frais d'émission des emprunts — III		
Primes de remboursement des emprunts — IV		
Écarts de conversion Actif — V		
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III + IV + V	13 135 517	12 289 115

	2023	2022
Passif		
Fonds propres		
Report à nouveau	7 460 597	7 815 407
Excédent ou déficit de l'exercice	- 124 580	- 354 809
Situation nette (sous total)	7 336 017	7 460 597
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	7 336 017	7 460 597
Fonds reportés et dédiés		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Total II		
Provisions		
Provisions pour risques	1 571 267	896 989
Total III	1 571 267	896 989
Dettes		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 227 287	3 930 752
Dettes autres Greenpeace	946	776
Produits constatés d'avance		
Total IV	4 228 233	3 931 528
Écarts de conversion Passif — V		
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III + IV + V	13 135 517	12 289 115

GREENPEACE INTERNATIONAL

Tous les dons faits à Greenpeace France financent l'ensemble de ses activités (campagnes en France et à l'international, collecte de fonds et administration). La majorité des dons collectés va à nos campagnes en France et à l'international. Greenpeace, en tant qu'organisation globale, repose sur un principe de solidarité entre les bureaux à travers le monde puisque les atteintes à l'environnement ne s'arrêtent pas aux frontières de l'Hexagone.

En 2023, Greenpeace France a reversé 32 % des ses dons collectés à Greenpeace International, qui s'est ensuite chargée de les répartir vers des bureaux prioritaires. Ces dons permettent de mener des campagnes dans des régions plus fragiles où il est crucial, pour la planète et les populations, que Greenpeace se développe (Asie du Sud-Est, Afrique...).

Ainsi, les adhérent·es de Greenpeace France contribuent au financement de campagnes menées dans des pays moins autonomes financièrement, et participent à la protection de la planète partout dans le monde.

Répartition des dépenses de Greenpeace International

Campagnes	74 251 K€	74,12 %
Marketing	6 769 K€	6,76 %
Fonctionnement	19 151 K€	19,12 %
Total emplois	100 171 K€	100 %

Source : Rapport financier de Greenpeace International (2022), bit.ly/rapport-GPI

Répartition de notre contribution à Greenpeace International

Contribution aux actions européennes :

Pour 2023, elle était de 471 792 €

Contribution à Greenpeace International (répartie dans nos comptes suivant les % ci-dessus) :

Pour 2023, elle était de 9 356 000 €

Campagnes	6 935 065 €
Collecte de fonds et engagement	632 227 €
Fonctionnement	1 788 709 €



GREENPEACE, UNE HISTOIRE D'ENGAGEMENT

VOS DONS EN ACTION

Votre générosité est indispensable : c'est grâce à elle que nous pouvons poursuivre nos campagnes et faire entendre nos voix. Grâce à toutes les personnes qui se mobilisent avec nous depuis plus de 50 ans, Greenpeace continue de lancer l'alerte partout sur le globe et d'agir pour construire un monde durable, équitable, désirable.

Soutenir financièrement l'association, s'engager dans un groupe local pour militer sur le terrain, agir concrètement pour la protection de l'environnement, lancer une pétition pour dénoncer un projet destructeur pour l'environnement près de chez soi... Les modes d'engagement au sein de Greenpeace sont nombreux et variés. Leur diversité est notre force.

Grâce à vos dons, nous pouvons par exemple :

- Organiser une sortie d'une heure en zodiac pour prélever des échantillons en mer : 30 €
- Fabriquer et diffuser 20 rapports d'expertise scientifique : 50 €
- Créer une banderole pour une action ou une marche : 96 €
- Former une cinquantaine de militant·es à une campagne emblématique pendant une journée : 150 €
- Acquérir du matériel de plongée pour un plongeur pendant une journée : 350 €

Nous continuons à avoir besoin de vous partout et à tout moment. Ensemble, ne laissons pas notre planète sans défense. Grâce à votre soutien, protégeons la nature et le vivant.

Nous vous remercions pour votre soutien fidèle !

Nous continuons à avoir besoin de vous partout et à tout moment.

Avec nous, devenez ambassadeur et ambassadrice pour l'environnement, le climat et la biodiversité en faisant connaître Greenpeace autour de vous, à vos proches ou à vos connaissances préoccupées par les questions climatiques.

Déduction fiscale

L'impact de vos dons est renforcé grâce à la déduction fiscale. Si vous êtes imposable, vous pouvez bénéficier de 66 % de déduction fiscale sur le montant de votre don, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables. Par exemple, un don de 100 € à Greenpeace, vous revient en réalité à 34 €.

Chaque don est essentiel et contribue à faire avancer nos combats.

RELATIONS ADHÉRENTS

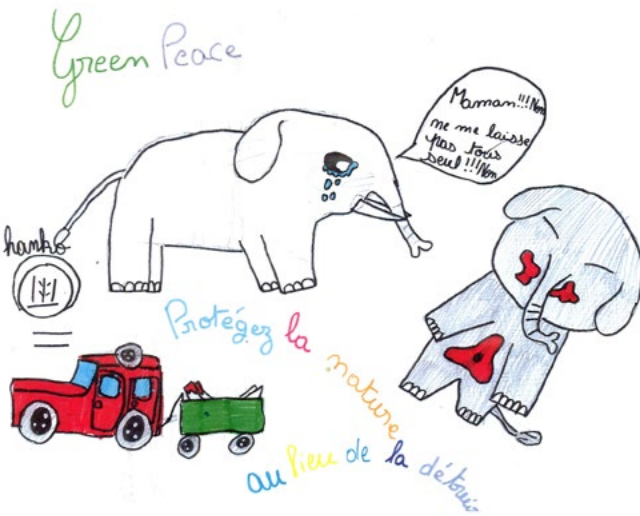
Le service des Relations Adhérents de Greenpeace France répond à toutes les questions que vous vous posez sur différents sujets tels que l’adhésion, la gestion des informations personnelles, les missions, le fonctionnement ou les campagnes de Greenpeace, et plus globalement sur l’actualité environnementale.

Notre équipe est à votre disposition sur de nombreux canaux de communication : email, téléphone, courrier, formulaire de contact en ligne...

Vous pouvez contacter le service des Relations Adhérents via ce formulaire : greenpeace.fr/contact

Vous pourrez également trouver certaines réponses à vos questions les plus fréquentes sur la page dédiée de notre site Internet : greenpeace.fr/faqs

Nous vous remercions pour vos retours et messages de sympathie et de soutien qui nous apportent l’énergie pour continuer à mener à bien nos missions.



↑ Dessin d'enfant envoyé aux Relations Adhérents.

“

TÉMOIGNAGE

Pourquoi et quand vous êtes-vous engagée auprès de Greenpeace ?

J’ai signé ma première pétition Greenpeace à Buenos Aires et j’ai décidé dans le même temps d’adhérer à l’ONG. La pétition concernait les repas végétariens dans les cantines scolaires. Je ne suis pas végétarienne mais je suis contre l’industrialisation de la viande, et éduquer la jeunesse aux bonnes pratiques alimentaires me paraît indispensable pour freiner les excès. J’ai adhéré à Greenpeace en raison de sa notoriété, de ses valeurs et du caractère non violent de ses actions. La défense de l’environnement me paraît un enjeu majeur pour la société.

Que vous apporte cet engagement ?

La satisfaction de défendre une cause à laquelle je crois. À mon seul niveau, ce n’est pas beaucoup mais au moins je contribue.

Quel message aimeriez-vous adresser aux adhérent-es ?

Un acte isolé n’est rien mais lorsque toute une communauté se mobilise pour une cause, alors des changements sont possibles. Il faut enclencher la transition et mettre la pression sur les industriels. Greenpeace rassemble des gens engagés et des activistes qui ont du cran. Je voudrais simplement les remercier.

— Nathalie, adhérente de Greenpeace France



© Studio Perret

LIBÉRALITÉS : TRANSMETTRE SES BIENS ET SON ENGAGEMENT

Il existe de nombreuses manières de nous soutenir et de nous aider à poursuivre notre action en toute indépendance financière. Parmi elles, la transmission de son patrimoine.

La protection de l’environnement nous engage pour de longues années. Ainsi les legs, donations et assurances-vie sont des modes de soutien très précieux pour Greenpeace. Si les dons nous permettent d’agir au quotidien, les libéralités nous offrent, elles, les moyens d’agir sur un temps long.

En 2023, sur les 1 147 660 € reçus via des libéralités, 1 050 000 € ont été utilisés pour la réalisation de nombreuses activités en faveur de l’environnement, de la préservation des écosystèmes et d’une transition écologique et sociale. Le solde sera utilisé pour la réalisation de futurs projets.

Derrière cette somme importante reçue l’an dernier se trouvent avant tout des noms et des visages, ceux de :

Annie M., Carolina S., Elizabeth B., Françoise H., Geneviève M., Huguette S., Jean-Pierre R., Jeannine C., Jeannine R., Jocelyne P., Josette B., Marie-Christine B., Marie-France R., Michel B., Pierre L., Yveline B. et Yves B.

Ces 17 personnes avaient fait le choix de faire perdurer leurs convictions en désignant Greenpeace sur leur testament ou comme bénéficiaire de leur assurance-vie. Nous leur témoignons notre profonde reconnaissance.

Et parce qu’il s’agit d’une démarche qui nécessite des informations spécifiques, une équipe dédiée a été constituée pour accompagner en toute confidentialité les personnes qui s’interrogent sur ce sujet ou ont ce projet en tête, et leur apporter des réponses et conseils personnalisés. Pour ce faire, nous bénéficions aussi du soutien de notaires bénévoles.

Pour en savoir plus : greenpeace.fr/legs-donation

“



© Thomas Bour / Greenpeace

TÉMOIGNAGE

Je suis profondément amoureux de la nature, et ce depuis toujours. Pendant des années, j’ai passé plus de 300 jours par an en mer, sur des voiliers. Aujourd’hui, à terre, j’apprécie toujours autant cette nature, sous un angle différent.

Parce que Greenpeace agit dans le domaine de la protection de notre planète et de sa survie, j’aime les missions qu’elle réalise et les résultats qu’elle obtient. Elle mène de réelles actions sur le terrain, avec des gens qui s’engagent, qui n’ont pas peur d’y aller et qui disent « ça suffit! ».

La décision de faire un legs à Greenpeace s’est donc imposée d’elle-même. Si j’avais eu 40 ans de moins, je serais sans doute monté à bord d’un de leurs zodiacs. À défaut, j’ai choisi de naviguer autrement à leurs côtés.

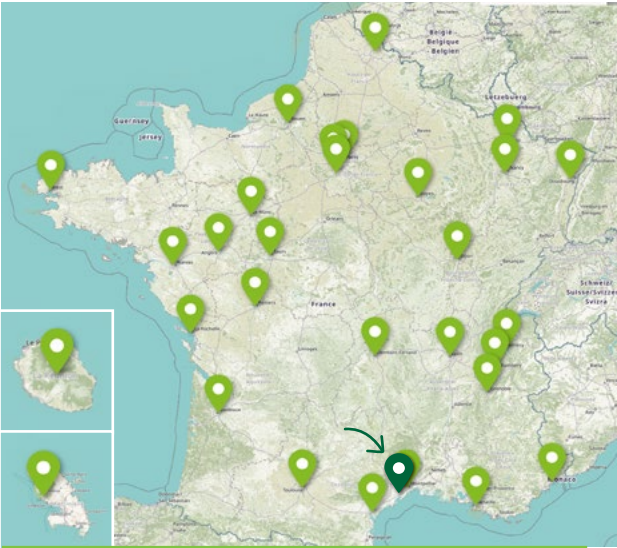
Aujourd’hui, j’ai décidé de transmettre mes convictions afin de protéger notre planète, ses habitants et l’indispensable biodiversité qui nous entoure.

— Yves Durand

GROUPES LOCAUX

Agir concrètement pour changer les choses

Greenpeace s'appuie sur un solide réseau de plusieurs centaines de militant-es bénévoles au sein de 35 groupes locaux partout en France.



EN 2023, UN NOUVEAU GROUPE LOCAL A ÉTÉ CRÉÉ À SÈTE (HÉRAULT)

En parallèle du relais dans leur ville des campagnes menées par Greenpeace dans le monde entier, les militants et militantes des groupes locaux sont engagés dans des luttes locales sur des enjeux environnementaux spécifiques à leur territoire.

- Militer au sein d'un groupe local, c'est :
- agir concrètement pour la protection de l'environnement et amplifier localement les combats de Greenpeace,
 - sensibiliser le public et les élu-es,
 - organiser des mobilisations citoyennes ou mener des enquêtes,
 - promouvoir des solutions,
 - incarner les valeurs de Greenpeace et combattre, sans relâche et avec détermination, des projets absurdes pour le vivant, en alliance avec d'autres organisations.

Trouvez votre groupe local : greenpeace.fr/groupe-locaux

Novembre 2023 : une quinzaine d'activistes manifestent devant le ministère de l'Agriculture contre les fermes-usines.
© Claire Jaillard / Greenpeace



Mars 2023 : Barbara Multner est présente lors de la journée nationale de mobilisation des groupes locaux de Greenpeace pour la protection des océans et contre l'exploitation minière des fonds marins, ici à Brest.
© Marie Sebire / Greenpeace

PORTRAIT CHOISI

Barbara Multner

Barbara Multner est coordinatrice du groupe local de Brest. À ce titre, elle est impliquée dans les luttes menées par le groupe dans la région, et se mobilise notamment à Landunvez contre la gigantesque ferme-usine Avel-Vor dans laquelle 12 000 porcs sont élevés.

Cette méga-porcherie, qui rejette jusqu'à 33 tonnes d'ammoniac par an, est une véritable aberration écologique : de multiples pollutions ont été constatées à ses abords, et les eaux alentour sont tellement contaminées par des bactéries que les baignades y sont interdites. Malgré plusieurs victoires juridiques, les pouvoirs publics continuent d'autoriser son activité, et ont même donné le feu vert à son agrandissement. En parallèle, les riverain-es, qui luttent pacifiquement pour la défense de leur territoire, subissent d'énormes pressions de la part des lobbys agro-industriels.

Barbara et le groupe local de Brest, en lien avec le collectif « Stoppons l'extension de la ferme-usine Avel-Vor », s'efforcent de mettre au jour les multiples pollutions générées par cette méga-porcherie et obtenir gain de cause juridiquement. En complément de cette lutte, le groupe se mobilise sur d'autres sujets, notamment contre l'exploitation minière en eaux profondes.

Barbara, peux-tu te présenter ?

B. Je vis à Brest depuis plus de dix ans, j'accompagne des personnes exilées qui souhaitent vivre en France. Leur exil est choisi ou bien forcé du fait de violences subies.

Quelles sont concrètement les actions que tu mènes au sein du groupe local de Brest ?

B. J'ai participé à la création de ce groupe local en 2022. Je le coordonne avec un équipier, et je suis référente de thématiques telles que l'agriculture et le climat avec d'autres coéquipiers.



On relaie les campagnes nationales de Greenpeace France, ce qui nous mène à faire du plaidoyer, signer des pétitions, tenir des stands, faire de l'affichage ou des opérations photos. La première, c'était lors de l'élection présidentielle devant l'hôtel de ville de Brest !

J'ai également proposé de rejoindre la lutte locale du collectif « Stoppons l'extension de la ferme-usine Avel-Vor », à Landunvez. On a besoin d'ONG pour faire face aux lobbys de l'agro-industrie qui ne démordent pas d'un modèle agricole écocide, et Greenpeace soutient ce collectif depuis le printemps dernier : opération photo, prêt d'un cochon gonflable (retenu en garde à vue, depuis, à Paris), soutien financier et juridique...

Pourquoi as-tu fait le choix de t'engager ?

B. J'ai l'âge de Greenpeace ; j'ai suivi les combats émergents hier, urgents aujourd'hui pour préserver la nature et notre habitat. Étudiante, j'ai adhéré en soutien aux « combattants de l'arc en ciel », acteurs non-violents de la lutte écologiste. C'est toujours dans ce sens que j'ai fait le choix de m'engager dans un groupe local.

Un message à faire passer ?

B. Soutenez-nous encore et toujours, rejoignez les groupes locaux. Hauts les cœurs, vive la non-violence et à bientôt !

Retrouvez le groupe local de Brest sur les réseaux :





↑ Décembre 2023 : face aux perfluorés (PFAS), de l'usine Arkema, près de Lyon, le collectif Alliance écologique et sociale du Rhône se mobilise pour obtenir des réparations de la part de l'entreprise.
© Aurèle Castellane

COUP DE PROJECTEUR SUR UNE LUTTE LOCALE

À Lyon, le groupe local de Greenpeace, en lien avec l'Alliance écologique et sociale (AES) 69, lutte contre les PFAS. Nous avons interviewé Thomas Caharel, membre du groupe local Greenpeace de Lyon, pour qu'il nous explique les enjeux de cette mobilisation.

Pollution aux PFAS : de quoi s'agit-il ?

Les PFAS sont des composés chimiques organiques fluorés de synthèse, per- et polyfluoroalkylés, utilisés dans de nombreux secteurs d'activités en raison de leurs propriétés variées. Ils sont appelés également « polluants éternels » parce qu'ils se dégradent très peu après utilisation ou rejet, et persistent donc dans l'environnement pendant des décennies, voire des siècles. Ils ont également des effets dévastateurs sur la santé humaine, notamment sur les systèmes reproducteurs, hormonaux, ou immunitaire, ainsi que sur la fertilité, l'obésité, la puberté... Afin de limiter leurs effets néfastes, des réglementations ont été mises en place à la fin des années 1990, et les entreprises doivent identifier et mesurer les PFAS qu'elles produisent, utilisent, émettent et rejettent.

Zoom sur l'usine Arkema

« Notre région est particulièrement touchée par ce problème, et à plusieurs niveaux. D'une part, les PFAS représentent une menace pour l'environnement du fait de leur résistance longue durée. D'autre part, il s'agit également d'un problème de santé publique puisque tous les milieux sont contaminés (eau, air, sol...), dénonce Thomas. À Lyon par exemple, l'eau

potable fait l'objet d'une surveillance permanente, depuis son captage jusqu'à la distribution au robinet, car elle est sujette aux substances perfluorées produites notamment par la société Arkema. »

Située au sud de Lyon, l'usine Arkema de Pierre-Bénite est spécialisée dans la production de produits dérivés de la chimie du fluor. Elle rejette ainsi des perfluorés dans le Rhône depuis 1957, dans des quantités estimées à 3,5 tonnes par an. Environ 350 000 personnes dans les alentours seraient affectées par ces rejets, et des tests sur les habitant·es et salarié·es de la région ont révélé une présence élevée de PFAS dans leur sang. Depuis 2015, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) demande en vain à l'entreprise de mesurer sa pollution.

Mobilisations pour stopper la pollution aux PFAS

L'Alliance écologique et sociale du Rhône, en collaboration avec le groupe local de Greenpeace Lyon, se mobilise depuis plusieurs années pour que l'entreprise soit tenue responsable.

« Avant toute chose, nous avons dû définir une stratégie avec nos partenaires d'AES Rhône. Le premier acte a été de soutenir le référé juridique porté par NAAT

(Notre Affaire à Tous), le groupe local ne pouvant pas être requérant car nous ne disposons pas d'entité juridique propre hors Greenpeace France. Nous avons donc commencé par co-signer des communiqués de presse et soutenir nos alliés », explique Thomas.

En 2023, des militantes et militants se sont mobilisé·es sur le terrain afin de dénoncer la menace environnementale et sociale que représentent cette usine et les PFAS : « Nous avons organisé des réunions d'information à destination des riverains, mené des actions de sensibilisation, des marches citoyennes ou des campagnes d'affichage avec d'autres collectifs mobilisés, mis en place des actions juridiques pour interpellier les députés et leur demander l'interdiction de ces molécules, poursuit Thomas. Mais face au refus de l'entreprise de prendre en compte nos demandes, et alors que les recours juridiques semblaient s'épuiser, nous avons collectivement décidé d'augmenter

la pression. Nous avons mené plusieurs actions de désobéissance civile, par exemple le blocage non-violent de l'usine Arkema de Pierre-Bénite. »

Les prochaines étapes

« Aujourd'hui, notre lutte porte sur 5 axes, pour lesquels nous répartissons la charge en fonction des particularités de chaque organisation de l'AES. La pression juridique continue bien sûr, mais nous faisons aussi pression sur les responsables politiques, nous portons la mobilisation citoyenne, nous sommes en lien avec les syndicats de salarié·es des usines concernées et, enfin, nous dénonçons le "sport-washing" d'Arkema, qui est sponsor de la Ligue 1 de football féminin », conclut Thomas, qui va également continuer à assurer la coordination entre Greenpeace et les différents acteurs, associations et syndicats du territoire.

L'ALLIANCE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Nous travaillons en étroite collaboration au sein de l'Alliance écologique et sociale (AES) avec des associations et des syndicats pour construire des propositions qui fassent rimer écologie avec emplois.

Depuis sa création en 2020, l'AES s'est ainsi mobilisée pour soutenir plusieurs mobilisations sur le terrain et a élaboré de nombreuses propositions pour construire un futur plus écologique et plus juste socialement. En 2023, relayée localement par des dizaines de collectifs, elle a apporté son soutien pour lutter contre les mégabassines, sauver le fret ferroviaire, appuyer la mobilisation contre la réforme des retraites ou encore dénoncer l'utilisation de PFAS (dits « polluants éternels »). L'AES est constituée de trois syndicats (FSU, Solidaires, Confédération paysanne) et de quatre organisations (Greenpeace, Attac, les Amis de la Terre, Oxfam), la CGT ayant quitté l'Alliance après une décision de son congrès en mars 2023.

Greenpeace est profondément convaincue que la collaboration avec d'autres acteurs du changement est nécessaire pour mieux prendre en compte

les questions sociales dans la transition écologique, soutenir des initiatives positives et déconstruire collectivement la fausse opposition entre écologie et protection des emplois.

↓ Mars 2023 : l'Alliance écologique et sociale participe aux manifestations parisiennes pour soutenir la mobilisation...
© Basile Mesré-Barjon



DE NOUVELLES FORMES D'ENGAGEMENT

La mobilisation collective est indispensable à la défense de l'environnement. Il n'y a pas de petite contribution, et les possibilités pour se mobiliser sont nombreuses.

En complément du don financier ou de l'engagement dans un groupe local, chacun et chacune peut apporter sa pierre à l'édifice via des moyens d'action divers. L'engagement citoyen est au cœur des campagnes menées par Greenpeace. Il donne une résonance essentielle au travail que nous menons quotidiennement pour entreprendre des transformations profondes de nos sociétés.

GreenVoice

GreenVoice est une plateforme de pétitions en ligne lancée par Greenpeace, dont l'objectif est de donner aux citoyennes et aux citoyens les moyens de s'organiser concrètement, collectivement et localement pour un monde plus juste et une société plus respectueuse du vivant. Entièrement dédiée à l'environnement, gratuite et respectueuse des données personnelles, GreenVoice est ouverte aux associations, collectifs ou citoyen·nes qui souhaitent lancer des pétitions et mobiliser le public autour de problématiques environnementales qui leur tiennent à cœur.

Elle dispose de nombreuses fonctionnalités clés pour faire campagne mais, surtout, elle offre la possibilité de bénéficier de l'accompagnement de l'équipe Campagnes Citoyennes de Greenpeace France. **Cette équipe, alliant différentes expertises, a pour but de renforcer les mobilisations et d'aider à transformer les pétitions en de véritables campagnes citoyennes à succès, pour qu'advienne un raz-de-marée écologique !**

Le cap du million de signatures franchi et de nombreuses victoires !

Depuis son lancement fin 2020, GreenVoice a recueilli 1,4 million de signatures sur l'ensemble des pétitions hébergées ! Elle s'est rapidement imposée comme un catalyseur essentiel pour appuyer les mobilisations citoyennes qui émergent partout en France en faveur de l'environnement.

Au-delà des chiffres, plusieurs dizaines de pétitions ont directement contribué à remporter des victoires pour différentes luttes locales (comme l'abandon d'un

projet de plateforme LIDL sur une zone naturelle d'intérêt écologique dans l'Hérault, ou la préservation d'un bois menacé par un projet immobilier au Mans), voire au niveau national (comme la fin du greenwashing de l'entreprise Skyscanner, qui revendiquait des trajets « éco-responsables » en avion totalement absurdes).

En 2023, GreenVoice a également contribué à renforcer les impacts d'associations et de collectifs en leur offrant des formations et des outils s'inspirant de l'expertise de Greenpeace en matière de campagne depuis 50 ans. **Ainsi, un nouveau guide d'action ayant pour objectif d'accompagner toujours plus loin les initiatives locales et d'accroître leur visibilité a vu le jour.**

greenvoice.fr

Fin décembre 2023, la communauté GreenVoice comptait :

- **3 ans** d'existence
- **175 000 membres abonnés inscrits**
⬆ **+28 % par rapport à 2022**
- **Plus de 700** pétitions hébergées
- **1,4 million de signatures** cumulées
- **729 536 nouvelles signatures**
⬆ **+88 % par rapport à 2022**
- **8 nouvelles luttes victorieuses**
(5 en 2022)
- **36 luttes locales victorieuses cumulées**



↑ Jean-Baptiste, Sébastien et Élodie, de l'équipe GreenVoice.
© Fanny Noret / Greenpeace

Chaque engagement compte et les opportunités de s'impliquer sont multiples.

Cybermilitar pour le climat

Interpeller les responsables politiques et économiques, combattre la désinformation, amplifier nos messages et porter le flambeau de la justice climatique dans l'univers des médias sociaux. Rejoignez les centaines de cybermilitant·es via nos boucles Greenpeace sur Telegram ou WhatsApp pour participer à de nombreuses actions en ligne :

greenpeace.fr/sengagerenligne

S'informer et agir en ligne

Relayer les messages portés par Greenpeace sur les nombreux réseaux sociaux, en signant les pétitions pour donner du poids aux revendications et faire pression sur les responsables économiques et politiques.



S'abonner aux Mardis Verts

La newsletter gratuite qui décrypte l'empreinte écologique d'un objet du quotidien et propose des astuces concrètes pour adopter un mode de vie plus respectueux de l'environnement sur de nombreux sujets :

greenpeace.fr/mardis-verts



**MERCI POUR
VOTRE ENGAGEMENT
À NOS CÔTÉS!**

Mai 2023 : le Whale Conservation Institute (ICB)
et Greenpeace, à bord du *Witness*, naviguent au large
de Buenos Aires, Río Negro et Chubut, où l'industrie
pétrolière envisage de réaliser des explorations sismiques.
Cette zone est une voie migratoire et une réserve
alimentaire pour la baleine australe et abrite
des espèces emblématiques de la biodiversité argentine.
© Osvaldo Tesoro / Greenpeace

Greenpeace est une organisation internationale qui agit selon les principes de non-violence pour protéger l'environnement et la biodiversité et promouvoir la paix. Elle est indépendante de tout pouvoir économique et politique et s'appuie, depuis près de cinquante ans, sur un mouvement de citoyennes et citoyens engagés pour construire un monde durable et équitable.



Greenpeace France
13 rue d'Enghien, 75010 Paris
01 80 96 96 96
[greenpeace.org](https://www.greenpeace.org)

Novembre 2023 : dans l'océan Pacifique, des activistes perturbent les activités de ce navire affrété par une entreprise d'exploitation minière pour prospecter les fonds marins.

© Martin Katz / Greenpeace

